

IMAGERIE DE LA RÉTINE

Dépistage de la rétinopathie diabétique : 1, 2 ou 3 clichés ?



→ **A. ERGINAY, P. MASSIN**

Service d'Ophtalmologie-Diabétologie, Hôpital Lariboisière, PARIS.

Le dépistage annuel de la rétinopathie diabétique (RD), recommandé par les Sociétés savantes et l'ANAES, est insuffisamment pratiqué en France. La photographie du fond d'œil, réalisée grâce à des rétinographes non mydriatiques, est une alternative à l'ophtalmoscopie pour dépister la RD déjà largement utilisée dans un grand nombre de pays européens. Cette méthode a été validée par des nombreuses études, et récemment, la conférence européenne de Liverpool sur le dépistage de la RD [1] l'a désignée comme la méthode de référence.

La prise de photographies du fond d'œil peut être réalisée par un/une orthoptiste de préférence, ou à défaut, par un/une infirmier(e), ou un médecin. Les uns comme les autres doivent

avoir fait l'objet d'une formation adaptée. Le protocole de dépistage de la RD doit comprendre au minimum 2 photographies de 45° de chaque œil, l'une centrée sur la macula, l'autre sur la papille (**fig. 1 et 2**). Un 3^e champ, en temporal de la macula, est facultatif. Pour que les clichés d'un œil soient jugés comme interprétables, il est indispensable que les 2 clichés obligatoires maculaire et nasal soient interprétables, en particulier la région centromaculaire (fovéale). La zone centromaculaire non analysable fait rejeter l'ensemble des clichés [2, 3]. En cas d'échec, le patient sera adressé à l'ophtalmologiste pour un examen du fond d'œil après dilatation pupillaire. L'objectif à atteindre est d'obtenir moins de 10 % des patients ayant des clichés non interprétables.

La photographie du fond d'œil et sa télétransmission permettent d'améliorer le dépistage annuel de la RD avec un accès aux soins d'un plus grand

nombre de patients diabétiques en économisant le temps médical. Avec cet objectif, le réseau OPHDIAT a été mis en place depuis 2002 et contribue au dépistage de la RD en Ile-de-France en suivant les recommandations de bonnes pratiques cliniques des Sociétés savantes ainsi que les recommandations de l'HAS concernant le dépistage de la rétinopathie par télé-médecine [4].

Bibliographie

1. <http://www.drscreening2005.org.uk>
2. Avis HAS – Interprétation des photographies de fond d'œil, suite à un rétinographe avec ou sans mydriase : classement CCAM : 02.01.04 – code : non codé juillet 2007.
3. Recommandations françaises pour le dépistage de la rétinopathie diabétique par photographies du fond d'œil – août 2007 (<http://www.sfo.asso.fr>).
4. <http://reseau-OPHDIAT.aphp.fr/>

L'auteur a déclaré ne pas avoir de conflit d'intérêt concernant les données publiées dans cet article.



FIG. 1.



FIG. 2.